

Soutien à l'industrie audiovisuelle

Décret n° 98-35 du 14 janvier 1998 relatif au soutien financier de l'État à l'industrie audiovisuelle

Un décret du 14 janvier 1998 précise les modalités du soutien financier de l'État à l'industrie audiovisuelle et la répartition, par le CNC, de ces différentes aides, en particulier les aides aux industries techniques de l'audiovisuel et les aides à la formation professionnelle.